Envoyé en préfecture le 17/04/2026
Reçu en préfecture le 17/04/2026
Publié le
ID : 056-215602319-20260417-XXX2-DE

COMMUNE de SAINT-NOLFF
Morbihan

Tél : 02.97.45.47.59

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le treize avril, le Conseil municipal de la commune de Saint-Nolff dûment convoqué, s'est réuni à dix-neuf heures en session ordinaire à la mairie sous la présidence de madame Karine ALBANHAC, maire.

Date de la Convocation : 7 avril 2026

Présents :
K. ALBANHAC, C. PLUS, F. MAUMAS, P. IMBERT, P. DELAHAYE, A. FERTÉ-DEVIN, G. LE DERRIEN, M. FEUILLET, T. BESNARD, B. NÉDÉLEC, T. VIEILLE-CESSAY, R. SALONDY, J. BENARD-TERRIEN, C. BRICE, C. LAMOURIC, G. VASSEUR, M. GRECO, A. KNOERLÉ, L. POUHAUT, P-Y. MATEL, S. ESLAN, S. PASCO, D. BERTHO, B. GICQUEL, E. ANDRIEU, P. CASTELL, M-T. PERENNOU

Absents : néant

Membres en exercice : 27
Membres présents : 27
Membres absents : 0
Procurations : 0
Votants : 27

Caroline LAMOURIC a été élue secrétaire de séance.

---

1 - INSTALLATION d'une NOUVELLE CONSEILLÈRE MUNICIPALE

Madame la maire expose :

Madame Mathilde SIMON a adressé une lettre de démission du Conseil municipal en date du 30 mars 2026, déposée en mairie le 2 avril 2026. Cette démission a été actée par madame le maire et transmise en copie à monsieur le préfet du Morbihan le 3 avril 2026.

L'article L 270 du code électoral prévoit que le candidat venant sur une liste immédiatement après le dernier élu est appelé à remplacer le conseiller municipal sortant dont le siège devient vacant pour quelque cause que ce soit. Il ressort de ces dispositions que la vacance du siège de conseiller municipal a pour effet immédiat de conférer la qualité de conseiller municipal au suivant de la liste, sans qu'aucun texte législatif ou règlementaire n'exige que ce dernier ait préalablement accepté d'exercer les fonctions de conseiller municipal.

Madame Marie-Thérèse PERENNOU, étant la suivante sur la liste « Saint-Nolff avance pour vous », a été convoqué au Conseil municipal du lundi 13 avril 2026.

Madame la maire procède à son installation et l'inscrit au tableau du Conseil municipal.

Fait et délibéré en Mairie, les jour mois et an que dessus
Au registre sont les signatures
Pour extrait certifié conforme
En mairie, le 14 avril 2026
Le maire,
Karine ALBANHAC

MAIRIE DE SAINT-NOLFF 56 MORBIHAN